

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture de pays
et la défense du cadre de vie rural

9 Quai du Pont Neuf – 37000 TOURS

Tél. 06 30 20 25 30

Site Internet : www.maison-paysanne-de-touraine.com



Délégation de

Maisons paysannes de France



Cangey

Meilleurs vœux

2014

BULLETIN DE LIAISON N° 79

JANVIER 2014



Le mot du président

Un proverbe dit « Le bonheur est un festin de miettes ». Parmi ces miettes de joie, il peut s'y glisser le patrimoine sous toutes ses formes. Dans le programme 2014 que nous sommes en train de préparer, vous pouvez y trouver les petits plaisirs de l'œil, du savoir, de la rencontre, de la découverte, etc. Chassons le pessimisme malgré les difficultés et soyons enthousiastes car chaque minute d'abattement nous prive de soixante secondes de bonheur. Bref voyons en toute chose le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Dans tous les cas pour picorer des miettes de délice ici ou là, vous pouvez compter sur la disponibilité de l'équipe de bénévoles au sein de notre association dans la limite de nos contraintes personnelles. A l'intérieur de Maisons Paysannes de Touraine, tout va bien, vous êtes toujours nombreux à participer à nos activités autour d'une équipe soudée. A l'extérieur, ce qui est décourageant c'est de voir de trop nombreuses erreurs de restaurations d'habitations lorsque nous parcourons nos villages. C'est désolant, le charme de nos campagnes disparaît inéluctablement. Notre mission principale se trouve dans ce combat, peut être perdu d'avance, mais chaque maison « sauvée » est une victoire. Je tiens à remercier tous les hôtes qui nous accueillent gentiment chez eux pour nos sorties ainsi que ceux qui contribuent de différentes manières à nos activités. Si j'aime le monde des archives, c'est à dire la vie de nos aïeux dans les siècles précédents, je préfère de beaucoup vivre au 21e siècle car nos ancêtres nous jaloueraient devant tant de progrès et de facilités. « Carpe Diem » c'est à dire mettez à profit le jour présent.

Bonne année 2014 et bonne santé à vous tous.

François Côme

Convocation à l'assemblée générale de Maisons Paysannes de Touraine Samedi 22 février 2014 à 14h30

*Halles de Tours - Place Gaston Pailhou
Porte C - salle 121 - 1er étage*

Ordre du Jour

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport financier
- ✓ Election des membres sortants
- ✓ La parole à nos adhérents*
- ✓ Conférence sur un patrimoine méconnu : « Les lieux de justice » des anciens tribunaux ordinaires (avant 1790) par Fabrice Mauclair, Docteur en histoire moderne

Collation à l'issue de l'assemblée générale

NB : Le matin à 10h30, conférence sur la thermie des bâtiments anciens par Jean-Pierre Bany et Jean-Louis Delagarde (même lieu)

**La parole aux adhérents : l'année dernière les adhérents avaient vu leur temps de parole écourté. Cette année nous allons rétablir cet échange. Vous pourrez ainsi nous poser vos questions ou nous proposer des actions à entreprendre. Si vous ne pouvez pas être présent le jour de l'assemblée générale, n'hésitez pas à nous envoyer vos questions par n'importe quel moyen (mail, lettre, téléphone).*

Une conférence et une discussion à ne pas manquer

La thermie dans les bâtiments anciens

Le matin à 10 heures 30, le 22 février au même endroit (Halles de Tours, 1er étage, salle 121) que notre assemblée générale de l'après-midi.

Isolation et chauffage : casse-tête moderne

En duo :

- Avec Jean-Pierre Bany, thermicien et spécialiste des problèmes du chauffage.
- Avec Jean-Louis Delagarde, architecte et expert judiciaire.



Jean-Pierre Bany et Jean-Louis Delagarde
Membres du CA de Maisons Paysannes

Le montant annuel de nos factures de chauffage devient une préoccupation majeure mais comment diminuer l'addition ? Nous avons la chance d'avoir à Maisons Paysannes de Touraine de très grands spécialistes. Parmi ceux-ci, Jean-Pierre Bany et Jean-Louis Delagarde, vont vous éclairer et vous aider à vous poser les bonnes questions pour choisir les bonnes solutions en matière d'économie de chauffage. Je suis allé leur poser 4 questions à chacun. Vous aussi, vous pourrez les interroger pendant cette conférence.

○ **Jean-Pierre Bany, est un thermicien expérimenté et reconnu de tous. Bien qu'à la retraite, il est consultant et effectue des audits thermiques. Il est aussi sollicité pour assurer des formations aux entreprises et aux collectivités. Cela ne l'empêche pas d'aller écouter les grands pontes tels Jean-Paul Oliva¹ ou Olivier Sidler². Il nous donnera sans langue de bois les dernières informations.**

1/ Alors Jean-Pierre de quoi allez-vous parler ?

De beaucoup de sujets tels la notion de confort à partir de la température, de l'humidité, de la vitesse de l'air et des critères à retenir.

2/ Et après ?

Je vous parlerai des isolants pour les murs, les toitures, le sol et du principe des trois premiers centimètres.

3/ Je suppose que vous allez passer en revue les différentes énergies ?

Bien sûr avec les avantages et les inconvénients relatifs à chaque système.

4/ Pour finir ?

Je traiterai, des erreurs à éviter et je vous donnerai quelques conseils utiles tel le plus simple à appliquer 1 degré en moins c'est 7% d'économie immédiate.

¹ Jean-Paul Oliva est conseiller et maître d'œuvre en architecture écologique. Auteur de nombreux livres : « L'isolation thermique écologique » - « La conception bioclimatique ».

² Olivier Sidler est un expert en maîtrise de l'énergie, auteur de nombreux livres et rapports comme « La rénovation thermique des bâtiments en France ». « Enjeux et stratégie ».

○ **Jean-Louis Delagarde est architecte et depuis peu inscrit sur la liste des experts de la cour d'appel d'Orléans. Membre actif de nombreuses associations dont celle de Maisons Paysannes de Touraine, sa vision technique et pratique de terrain nous est précieuse. Ainsi lors de la préparation de cette conférence, j'ai été surpris de le voir utiliser un anémomètre de précision pour mesurer la vitesse de l'air pénétrant par les interstices d'une des croisées de la pièce.**

1/ Jean-Louis de quoi allez-vous nous parler ?

Tout d'abord de l'historique de l'habitat de la préhistoire jusqu'à l'ère nucléaire et par conséquent de l'évolution du confort à travers les siècles.

2/ Que devons-nous savoir sur la nouvelle réglementation thermique ?

Elle est obligatoire pour les extensions des maisons anciennes. Elle s'applique aussi pour les surélévations des ouvrages en rénovation faisant l'objet d'un permis de construire sauf dans le cas où le montant des travaux serait inférieur à 25% de valeur de l'ouvrage (code construction .R 131.28)

3/ Cette réglementation est-elle facile à mettre en œuvre ?

Non, c'est très compliqué.

Je tenterai de décomposer une réglementation particulièrement complexe pour le propriétaire citoyen de base et en faire connaître les plus immédiats fondamentaux. Je rappelle que c'est 300 équations ardues à appliquer : du bureau d'étude jusqu'au test d'étanchéité. Je parlerai

ainsi que Jean-Pierre des problèmes que cela va créer.

4/ Quoi d'autres ?

Pour réussir son projet, il faut tenir compte de l'implantation originelle et étudier le projet en fonction de cette donnée, de bien connaître l'environnement extérieur et de s'en inspirer, de bien choisir les matériaux et quelques nouveautés comme par exemple une chape liquide intégrant l'isolant, mise en œuvre par une entreprise tourangelle.

Merci Jean-Pierre et Jean-Louis de donner cette conférence en duo pour nos adhérents.

Rendez-vous samedi 22 février 10h30 aux Halles de Tours. Gratuit. Venez nombreux avec vos amis pour écouter et poser vos questions. C'est ouvert à tous.

Un patrimoine méconnu

Les « lieux de justice » des anciens tribunaux ordinaires (avant 1790)



Parmi nos adhérents, nous avons la chance d'avoir Fabrice Mauclair, Docteur en Histoire Moderne. Il est l'auteur de plusieurs livres dont « Petite Histoire Richelieu », Geste éditions.

Nous sommes dans une période de fêtes et je vous

recommande d'offrir à votre famille ou à vos amis cet excellent livre. Rappelez-vous, Fabrice nous a aussi donné une intéressante conférence sur Richelieu (l'homme et la ville) lors de notre sortie dans cette cité en mars 2012. Toujours disponible et spécialement pour vous, il nous présentera un aspect inattendu d'un patrimoine de Pays. Par la suite nous organiserons une sortie sur place dans le prolongement de sa conférence. Merci Fabrice

Une devinette pour commencer. Quel est le point commun entre ces trois bâtiments ?



L'hôtel-restaurant des Voyageurs à Château-la-Vallière, la mairie de Richelieu, le commerce et l'habitation à Sainte-Maure-de-Touraine

La réponse est simple et pourra surprendre. L'hôtel-restaurant des Voyageurs à Château-la-Vallière, la mairie de Richelieu, le commerce et l'habitation à Sainte-Maure-de-Touraine sont tous les trois d'anciens auditoires. En clair, ces trois bâtiments ont servi jusqu'en 1790 de palais de justice. Cette information mérite quelques explications.

De la fin du Moyen Âge au tout début de la Révolution, la justice était très majoritairement rendue en France par des tribunaux ordinaires (on dirait aujourd'hui de première instance) parmi lesquels un très grand nombre de tribunaux seigneuriaux. Pour le XVIII^e siècle, on estime ainsi entre 30 et 40.000 le nombre de justices seigneuriales ayant fonctionné de manière régulière sur l'ensemble du territoire français, soit environ un tribunal seigneurial par paroisse, auxquels il convient d'ajouter un bon millier de tribunaux royaux équivalents (châtellenies, vigueries, prévôtés...). Rien qu'en Indre-et-Loire, plus de 230 justices seigneuriales ont à ce jour été repérées dans la série B (fonds des anciennes cours et juridictions) des Archives départementales, en sachant que de nombreuses pertes ont affecté les archives de ces justices.

À la fin de l'Ancien Régime, la très grande majorité des cours seigneuriales existantes disposaient du droit de haute justice, ce qui, théoriquement, leur permettait de poursuivre les crimes les plus graves, y compris ceux passibles de la peine de mort (en excluant toutefois les cas dits royaux). En dehors de ce domaine (que l'on peut qualifier de pénal), ces cours étaient par ailleurs compétentes en matière de droit civil (gracieux et contentieux) et de police (à prendre dans le sens ancien du terme c'est-à-dire d'administration). Au niveau local, elles avaient ainsi comme fonction essentielle de régler la vie collective, de poursuivre les infractions, de régler les litiges de toutes sortes et de protéger les patrimoines en procédant, par exemple, à des appositions de scellés et aux nominations des tuteurs et curateurs. Ces prérogatives variées se traduisaient notamment par la tenue d'audiences régulières et par la nomination d'un personnel spécialisé (juges, représentants du seigneur et du ministère public, greffiers, avocats-procureurs, geôliers, sergents, gardes...). Elles nécessitaient par ailleurs l'édification et l'utilisation d'infrastructures adaptées : auditoires, prisons, greffes, salles des archives (dites « trésors »), poteaux, piloris, fourches patibulaires... Or, si les seigneurs ont longtemps rechigné à construire de tels « lieux de justice », à partir du XVII^e siècle environ, on les voit de plus en plus agir en la matière. L'auditoire de Richelieu (actuelle mairie) est ainsi bâti, en même temps que l'ensemble de la ville, au début des années 1630. L'Audience (nom donné au palais de justice de Sainte-Maure-de-Touraine) est quant à elle édifiée en 1719, comme le prouve une inscription latine mise au jour en 1973 lors de travaux intérieurs. Le « Palais » de Château-la-Vallière date de son côté de 1784 ; on dispose aux Archives départementales d'Indre-et-Loire d'un dossier très complet sur sa construction avec devis (indiquant notamment tous les matériaux utilisés) et plans.

Tous les lieux de justice des anciens tribunaux ordinaires, principalement ceux des tribunaux seigneuriaux, sont mal connus des historiens ; beaucoup ont en effet disparu ou ont été profondément transformés, ce qui ne permet plus de connaître leurs fonctions premières. Voilà pourquoi j'ai entrepris depuis quelque temps d'en retrouver la trace dans les archives (tâche ardue) mais aussi sur le terrain. Quelques édifices anciens ayant servi

d'auditoires et/ou de prisons pour les tribunaux ordinaires d'avant la Révolution ont en effet traversé le temps, non sans avoir souffert parfois. Rien qu'en Indre-et-Loire, en dehors des trois exemples évoqués plus haut, il semble bien que les auditoires des justices seigneuriales de Marmoutier (Tours), Argenson (Maillé), Crissay-sur-Manse, Beaulieu-lès-Loches et Savonnières (maison dite du Passeur) soient parvenus jusqu'à nous. Plus rares, à Autrèche (ancienne abbaye de Fontaines-les-Blanches) et Chemillé-sur-Indrois (Corroirie du Liget), les restes de prisons seigneuriales semblent également avoir été préservés ; de telles prisons ont par ailleurs été sauvegardées avec certitude à Richelieu (certains se souviennent peut-être de les avoir visitées lors d'une sortie en 2012) et, en partie seulement (sous la forme d'une porte), à Château-la-Vallière. Enfin, tout à fait exceptionnel, l'entrée de la forêt de Château-la-Vallière (déjà cette commune est gâtée !) pourrait bien cacher encore de nos jours les restes de fourches patibulaires (piliers en pierre supportant une traverse en bois en haut de laquelle on suspendait les condamnés à mort après leur exécution).

La recherche n'est pas terminée et je suis actuellement sur la piste de plusieurs autres anciens auditoires seigneuriaux signalés par des sources à Cléré-les-Pins, Paulmy ou encore Saint-Roch. À Pernay, la rue du Palais de Justice pourrait bien aussi abriter un ancien auditoire seigneurial. D'ailleurs, certains d'entre vous ont peut-être des informations ou des précisions à m'apporter sur tous ces édifices.

Fabrice Mauclair

Docteur en histoire moderne

fabrice.mauclair@ac-orleans-tours.fr

Appel

N'hésitez pas également à me contacter si vous connaissez d'autres lieux de justice du même genre. Je suis preneur. Le but étant, par la suite, de vous présenter le fruit de mes recherches et de vous mener, pourquoi pas, sur les traces de ce patrimoine peu connu.

Au salon Batimat

Quoi de nouveau ?

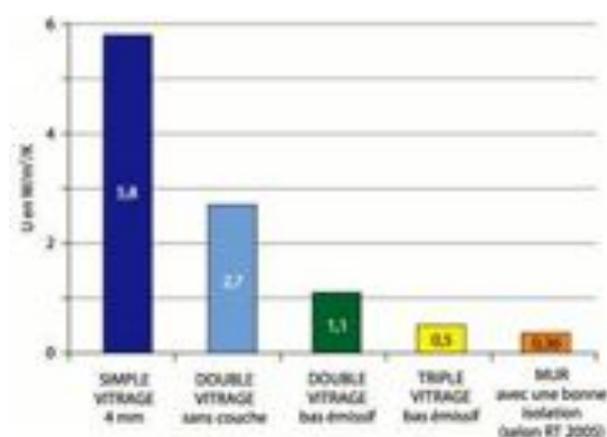
C'est un rendez-vous annuel incontournable des professionnels du bâtiment à Paris-Nord Villepinte avec ses 3500 exposants et ses 360000 visiteurs.

J'y vais de temps en temps pour satisfaire ma curiosité et y trouver éventuellement des idées.

Vitrage

J'ai au moins une très, très bonne nouvelle concernant les simples vitrages. Patientez un peu avant de changer vos menuiseries car sur le stand de Saint Gobain Glass* on m'a assuré qu'en 2014, un nouveau simple vitrage à isolation thermique renforcée aussi performant (voire plus ?) qu'un double allait être commercialisé prochainement. Si cela pouvait être vrai, ce serait formidable pour l'esthétique et le confort de nos vieilles maisons de pays. Si en plus on n'a pas besoin de changer les menuiseries, ce serait extraordinaire. Mais attention, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, patientons pour vérifier.

NB : Il existe déjà des verres simple vitrage plus performants que nos anciens vitrages mais cela reste insuffisant (Pilkington Spacia en 6,2 mm; Van Ruysdael en 5,8mm donnant un U G de 3-3,5 W/m²).



**Saint Gobain : entreprise française fondée en 1665 par Jean Baptiste Colbert à la demande de Louis XIV sous le nom de la Manufacture Royale des Glaces Le but était d'être moins dépendant des productions vénitiennes. En 1693; la manufacture s'établit à Saint Gobain dans l'Aisne, d'où son nom actuel.*

Enduit technologique

J'ai remarqué des innovations techniques qui méritent d'être étudiées comme cet enduit intérieur mince « Enerciel » qui a pour particularité de capter la chaleur disponible. Les microcapsules souples vont conserver cette chaleur jusqu'à ce que la température baisse. Cette réserve de chaleur est alors utilisée efficacement lorsque le froid se fait sentir. Enerciel contient 50% de Matériaux à Changement de Phase (MCP) utilisant exclusivement de la cire végétale. Selon la publicité cet enduit technologique à la mise en œuvre traditionnelle présente un rendement de 47W/h/m². Ainsi une surface enduite de 22 m² restitue l'équivalent énergétique d'un radiateur de 1000W. Les tests effectués au laboratoire MCI Technologies, certifié Iso 9001 ont permis de prouver qu'Enerciel améliore de facto le confort intérieur et permet, de surcroît, de réaliser environ 3 heures d'économie d'énergie par jour (dixit la publicité). Sa perméabilité à la vapeur est classée 1 (grande perméabilité)/coefficient SD : 0,11. Cet enduit thermorégulateur a été créé et breveté par une jeune société française Winco Technologies spécialisée dans l'isolation, basée : ZA des Châtelets - 8 rue du Boisillon - 22950 Tréguieux
Téléphone : 02.96.78.79.80
Site Internet www.winco-tech.com

Ecran de sous Toiture

A noter que cette société a aussi breveté à partir de nano* particules, le seul écran de toiture SkyTech à la fois isolant, HPV avec une valeur NF de 0,054m (hautement perméable à la vapeur d'eau), étanchéité à l'eau classé W1, incombustible et indéchirable (environ 15 €/m² chez Leroy Merlin) contre environ 1,60 € par M² pour un écran de toiture ordinaire.

L'avis de nos spécialistes ?

➤ Jean Mercier, notre spécialiste toiture recommande toujours de poser un écran de toiture lors de travaux de restauration à la condition que cet écran soit hautement perméable à la vapeur d'eau. Il faut savoir que les écrans de sous toitures sont connus depuis 40 ans en montagne (ces régions sont classées 3 alors que chez nous nous sommes en classe 1). Les avantages de la pose d'un écran de toiture sont nombreux : se protéger des forces de la nature, de la pression du vent sur l'isolant, faire un premier

frein au vent et au froid, empêcher la neige poudreuse de rentrer, éviter les fuites d'eau par siphonage lors de pluie accompagnée de vent fort et aussi permet d'attendre son couvreur sans s'énerver lorsqu'il manque une ou plusieurs tuiles ou ardoises après une grêle ou une tempête.

➤ Jean-Pierre Bany trouve que cet écran de toiture est intéressant d'un point de vue technique.

* Namomètre = 1 milliardième de mètre

Les fissures

En passant dans les allées, je me suis attardé sur le stand de l'entreprise GEOSEC de Fontenay-Sous-Bois spécialisée dans les murs fissurés ou les sols affaissés. Tout d'abord un géologue établit in situ un diagnostic géophysique en utilisant la tomographie* de résistivité électrique. En fonction de différents tests et d'images en 3 dimensions, des injections de résine peuvent être envisagées selon un procédé breveté.

**La tomographie (de la racine grecque tomé : coupe) est une technique d'imagerie permettant de voir le volume d'un objet à partir d'une série de mesures effectuées par tranche depuis l'extérieur avec de nombreuses applications notamment en médecine.*

La décoration

Plus ludique pour la décoration, j'ai été surpris de voir des feuilles souples de pierre naturelle de toutes sortes (ardoise, pierre de bourgogne, etc.) qui peuvent être appliquées quasiment partout : sol, mur, porte, meuble. Ces produits sont développés par Slate Lite. J'ai bien aimé aussi, même si ce n'est pas énergétiquement correct, des pots de toutes les couleurs avec un éclairage intégré dessous et dessus permettant une double mise en scène du bac et du végétal assez

**Lors de notre dernière et belle sortie à Vouvray chez nos sympathiques adhérents Mr et Mme Jacques Schmidlin, nous avons dégusté de très bons vins. Vous avez été nombreux à me demander les coordonnées de la personne qui avait choisi les vins. Je le fais bien volontiers ; Il s'agit de Passion Raisins avec Olivier Schmidlin, fils de nos hôtes, spécialisé dans les vins fins et bio.
Mobile : 06.65.02.83.53
E-mail olischmidlin@yahoo.fr**

inédite et jolie. Ces bacs sont vendus par Green City 63100 Clermont Ferrand.

Pour finir ce tour des stands, j'aime bien ces pergolas* bioclimatiques assez design aux formes carrées ou rectangulaires pour les jardins. La technologie n'a plus de limites : lames orientables selon la pluie, le vent ou le soleil ; éclairage led encastré, etc.

**Pergola : Si l'innovation technique n'a plus de limite, la publicité n'est pas en reste. La pergola devient « The open air culture » par la Société Pratic ; un « Outdoor Living » par la société Brustor ; un « Natural Open Space » par la société Biossun, créateur de douceur extérieure. On commence à rêver !!! Personnellement, je préfère les dénominations abri de jardin, gloriollette, kiosque, tonnelle.*

Matériau à absorption acoustique

Je suis allé à ce salon pour trouver des solutions d'affaiblissement acoustique car je remarque que trop souvent, l'intérieur de certaines maisons et aussi dans les lieux publics (restaurants, salles des fêtes, etc) à cause de la réverbération des sons, il est difficile de converser à plusieurs, cela devient inaudible et fatigant. Il existe heureusement des solutions techniques pour remédier à ce problème trop souvent négligé selon moi. Je ferai un article prochainement sur l'inconfort acoustique de certains endroits et comment y remédier.

Pour finir cet article, j'ai simplement voulu vous apporter des informations sans toutefois cautionner ces produits qui semblent intéressants. Chacun doit vérifier et se renseigner avant de s'engager.

François Côme

Il nous a quitté

Nous avons appris avec tristesse le décès survenu début décembre de notre fidèle adhérent Roger Boulmé. C'était un amoureux du patrimoine et l'un des plus anciens adhérents de Maisons Paysannes de Touraine. Discret, cultivé, toujours élégant aussi bien physiquement que moralement, sa compagnie et sa silhouette distinguée, un peu british, va nous manquer lors de nos sorties. Nous présentons à ses enfants toutes nos sincères condoléances.

People

Sensibilité Maisons Paysannes en Angleterre

La reine Elisabeth II a offert à ses petits-enfants, le Duc et de la Duchesse de Cambridge, un manoir campagnard appelé Anmer Hall dans les environs de Sandringham (Norfolk). Kate Middleton et le Prince William ont entrepris des travaux sur cette grosse bâtisse datant de 1770 qui avait besoin de réparations notamment sur la toiture. La presse dont le Sunday Express s'est fait l'écho du mécontentement de certains voisins à cause de la couleur des nouvelles tuiles. Ces dernières sont trop rouge brique par rapport aux anciennes tuiles qui étaient de couleur sombres. « *Cette nouvelle couleur est vulgaire* », d'autres ajoutent « *Cette maison date du début 1800 mais elle ressemble maintenant à un pavillon* », certains plus nuancés « *Ce n'est pas une horreur mais c'est complètement différent* ».

L'avis de notre spécialiste Jean Mercier.

A partir des photos, le chantier est bien car les « **accidents** »* ont été faits en premier et les nouvelles tuiles rouge brique vont se patiner dans le temps et donc petit à petit retrouver leur couleur d'autrefois d'autant plus qu'il y a des arbres à proximité. Donc les lichens vont se développer rapidement.

* Terme de couvreur pour désigner : lucarne, cheminée, faitage, rive.

Cette petite affaire « des goûts et des couleurs » ne remettra pas en cause la popularité de la belle Duchesse de Cambridge mais elle souligne la sensibilité Maisons Paysannes de nos amis anglais qui dans ce domaine peuvent nous donner bien des leçons.

A ce propos nous étudions la possibilité de faire une sortie vraiment Maisons Paysannes à l'étranger plutôt vers l'Italie. J'ai donc consulté des spécialistes au siège à Paris et voici en résumé ce qu'ils m'ont dit « *L'Italie est très forte et meilleure que la France pour les beaux édifices, par contre le petit patrimoine est beau de loin mais vu de plus près c'est du ciment avec une couleur par-dessus. Allez plutôt en Angleterre, c'est un exemple à suivre pour nous Français* »

En effet en Angleterre il y a un militantisme actif et une sensibilisation du grand public aux enjeux du patrimoine rural. Est-il besoin de rappeler que le National Trust avec 2 millions d'adhérents complété par 4 grosses associations dont « La Society for the Protection of Ancient Buildings » sont une véritable force armée en faveur du patrimoine rural anglais. Les résultats sont là et nous devons nous en inspirer ».

Du coup nous avons une hésitation pour notre projet de sortie Maisons Paysannes à l'étranger: Italie, Angleterre ou Ecosse ? Ceux qui veulent nous aider à trouver des endroits très Maisons Paysannes pour ce projet de sortie sont les bienvenus en me contactant sur mon portable 06.30.20.25.30 ou par mail : francoiscome37@orange.fr Nous cherchons un responsable pour mener à bien ce projet de sortie à l'étranger.



Anmer Hall dans les environs de Sandringham (Norfolk) avant les travaux



Anmer Hall dans les environs de Sandringham (Norfolk) avec ses nouvelles tuiles

Chez nos amis de la Sarthe

Nos voisins de Maisons Paysannes ont récemment organisé une conférence sur le thème « La peau des murs » Elle était animée par Nicolas Gauthier, architecte des Bâtiments de France, chef du SDAP* de la Sarthe.

Avec Patrice Ponsard nous avons beaucoup aimé et appris des choses étonnantes.

A partir d'un diaporama, le conférencier avec humour et gourmandise passa en revue les enduits jetés à la truelle, les enduits jetés et recoupés selon les modes tout blanc ou tout en couleur suivant l'époque, puis il s'attarda sur des spécificités locales originales.

* SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)

Les enduits en fausse coupe d'appareil

C'est une technique qui consiste à faire un enduit sur un mur en moellon en faisant une fausse coupe de pierre appareillée. Nous pouvons en observer assez souvent principalement sur des façades de châteaux ou de maisons bourgeoises. Cette mode que je croyais fin 19e et début 20e siècle est en réalité beaucoup plus ancienne (XVIIe siècle). Depuis je regarde plus attentivement ces enduits comme ceux que j'ai vu récemment au Château de Noizay.



Enduit en fausse coupe d'appareillage

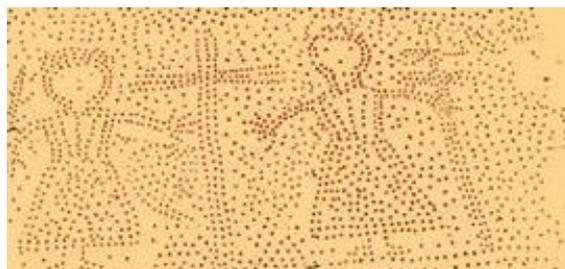


Enduit en fausse coupe de pierre au château de Noizay

Les enduits aux clous

C'est une spécificité du département de l'Orne et de la Basse-Normandie qui consiste à faire des motifs en creux dans l'enduit soit en extérieur ou en intérieur avec l'aide d'une taloche ayant des clous* disposés de telle façon à reproduire des motifs divers : petits cœurs, croix, etc. C'est magnifique !

* Les clous pouvaient être aussi des pointes en bois, peut-être plus faciles à façonner et donc plus facile pour créer des motifs (cœur, rosace, etc.)

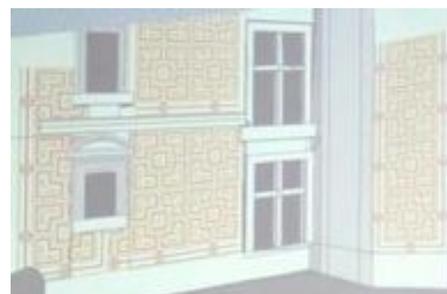


Enduit aux clous : un motif religieux

Les sgraffites

De l'italien graffiare qui signifie gratté. C'est une décoration murale obtenue en appliquant un enduit de couleur claire sur un fond sombre, enduit que l'on gratte avec une pointe afin d'obtenir un dessin. C'est le mariage de la gravure et de la fresque, Très utilisé à la Renaissance, cet art d'artisanat est assez répandu en Europe sauf en France. Ce qui est extraordinaire c'est d'en trouver au Mans. Pourquoi ? Un italien de passage ? Toujours est-il que l'on a trois exemples dans la Sarthe : Hôtel du Vau (1541), église de Coulaines, église de St Laurent à Challes. Cet art visuel destiné à la décoration architecturale est revenu à la mode durant la période de l'Art Nouveau et qui faisait dire au célèbre décorateur Adolphe Crespin* « Le sgraffite n'est autre chose qu'une fresque affirmée par un tracé en creux »

* Adolphe Crespin (Bruxelles 1854-1944) peintre décorateur et affichiste belge de la période Art nouveau.



Sgraffites de l'hôtel du Vau Le Mans (1541)

La litre funéraire

Du latin *lista*¹ qui signifie bordure. C'est une décoration faite à l'occasion des funérailles d'une personnalité qui consistait à badigeonner un bandeau noir² pouvant faire le tour de l'édifice religieux soit à l'intérieur ou à l'extérieur avec les représentations de ses fonctions et de ses armoiries. Ces ceintures seigneuriales apparues à la fin du Moyen-Age ont été effacées par les intempéries à l'extérieur des églises ou bien recouvertes par des couches successives de badigeon à l'intérieur des sanctuaires. Le conférencier nous a montré un bandeau très visible à l'extérieur de l'église de Vouvray-sur-Loir.³



Bandeau extérieur sur l'église de Vouvray-sur-Loir

Dans le nord de l'Indre-et-Loire, on peut voir à l'intérieur de l'église de Saint-Christophe-sur-le-Nais, la litre funéraire du seigneur de Vaudésir (1719) ainsi qu'à l'intérieur de l'église de Bueil-en-Touraine. Interrogé, Fabrice Mauclair me confirme avoir vu dans des actes des ordonnances pour faire exécuter des litres funéraires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur les églises dépendant du Duché Pairie de la Vallière. Il me signale que l'on peut voir une litre funéraire à l'intérieur de l'église de Villiers-au-Bouin aux armes des de la Vallière. Cette tradition funéraire a perduré avec des modifications plus simples à mettre en place puisque certains se souviennent encore avoir vu lors des enterrements des draps noirs en bandeau, tendus tout autour à l'intérieur de l'église. Il y avait des enterrements de première classe pour les plus riches. Dans ce cas on mettait un drap noir avec un galon or. Pour un enterrement de deuxième classe on mettait alors un drap noir mais avec un galon d'argent. Et pour un enterrement de troisième classe ? Sans doute sans bandeau ? Par la suite on a simplifié cette bande noire en la mettant au revers des vestes des hommes et pour finir à

abandonner cette pratique d'honorer un défunt.

Voilà le résumé de cette bonne soirée et nous ne regrettons pas avec Patrice d'avoir fait le voyage jusqu'au Mans pour écouter Mr Gauthier. Nous le solliciterons prochainement pour qu'il vienne redonner cette conférence en Touraine.

Bravo à nos amis de Maisons Paysannes de la Sarthe et j'en profite pour vous inciter à prendre une double adhésion à deux départements de votre choix. Ainsi pour quelques euros* seulement, vous pourrez bénéficier de deux fois plus d'activités en sorties et en stages.

Tarif adhésion :

+ 16 € pour une personne pour un département supplémentaire

+18 € pour un couple pour un département supplémentaire

Profitez-en !!!

¹ D'autres affirment que cela vient :

- *Litura* (enduit - trace)
- *Liste* de l'ancien français (bord - bordure)
- *Lithura* du grec (couronne)

² Bande tracée à la chaux et noircie probablement à l'aide d'un bouchon préalablement charbonné à chaque enterrement

³ On peut voir également une ceinture de deuil à l'extérieur de l'église de Saint Viâtre (41)

François Côme

Un peu d'histoire

Les notes de Fabrice Mauclair tirées de sa thèse « Le droit de litre dans le duché-pairie de La Vallière (XVII^e-XVIII^e siècles) »

En tant que « patrons » ou que seigneurs de paroisse, les seigneurs du duché-pairie de La Vallière possèdent des prééminences dans plusieurs églises et notamment un « droit de litre » particulièrement bien appliqué tout au long de la période étudiée. Dès 1668, l'intendant de Louise de La Vallière émet le vœu de faire mettre la « ceinture de Madame la duchesse » dans toutes les églises du duché. Cette initiative soulève des oppositions de la part de plusieurs seigneurs châtelains car ces derniers prétendent qu'un seigneur de fief n'a pas de droits honorifiques sur eux. Le conseil de la duchesse affirme au contraire que ce n'est pas la mouvance ou la suzeraineté qui donne le droit de litre mais la

haute justice¹. En 1669, des litres sont donc apposées à l'intérieur et à l'extérieur des églises du duché, ainsi que les armes de la duchesse de La Vallière, comme l'attestent plusieurs quittances données suite aux travaux réalisés dans l'église de Neuillé-Pont-Pierre ; quelques années plus tard, les armoiries du prince de Conti (décédé en 1685) sont également apposées dans la partie supérieure du portail de cette même église.

En 1751, le duc de La Vallière, Louis-César de La Baume Le Blanc, fait peindre une litre avec son blason dans l'église de Villiers-au-Bouin². À la fin du XVIII^e siècle, la présence d'une litre est encore attestée dans plusieurs églises du duché. En 1773, les experts nommés pour effectuer la visite du domaine notent que « la sainture funèbre où sont décinés les blasons des armes du seigneur » a été « nouvellement faite au dedans de l'église » de Saint-Christophe, alors que celle qui se trouve à l'extérieur est entièrement altérée et doit être refaite³.

Au cours des années 1760-1770, une très longue procédure oppose le duc de La Vallière au seigneur de Chantilly au sujet du droit de patronage et des droits honorifiques dans l'église de Neuillé-Pont-Pierre. Dans ce conflit de suzeraineté, le conseil du duc de La Vallière affirme, pour repousser les prétentions du seigneur de Chantilly, que les

honneurs d'église appartiennent conjointement au « patron » et au seigneur haut justicier. Le « patron » est recommandé au prône en premier, avant le seigneur haut justicier, mais il ne peut mettre ses litres et ceintures funèbres qu'au-dedans de l'église, au contraire du seigneur haut justicier qui lui peut les placer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur⁴.

Fabrice Mauclair

Docteur en histoire moderne

¹ Arch. dép. Indre-et-Loire, 14J2 : conseil de la duchesse de La Vallière (1667-1674), délibération du 20 février 1668.

² COUILLARD (Georges), *Château-la-Vallière et sa région...*, tome IV, p. 20.

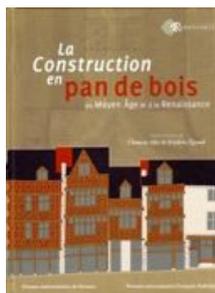
³ Arch. dép. Indre-et-Loire, 14J10 : procès-verbal du 10 juillet 1773 et suivants. De nos jours, une litre est toujours visible dans le chœur de l'église de Saint-Christophe ainsi que dans celui de l'église de Villiers-au-Bouin. Dans cette église, on peut aussi apercevoir à deux endroits de la nef, la litre avec un blason aux armes du duc de La Vallière peinte en 1751 par Lusse, peintre du Lude.

⁴ Arch. dép. Indre-et-Loire, 65J226 : mémoire du 13 décembre 1761 et 65J227 : état des pièces envoyées à M. Delageneste (1785) ; Bibl. nat. : « Mémoire pour M. le duc de La Vallière, intimé, contre messire Michel Roland Des Ecotais de Chantilly, appelant... », Paris, P.-G. Simon, 1768.

Un très bon livre à acheter ou à offrir

Les édifices en pan de bois sont l'une des composantes majeures du paysage urbain et rural dans de nombreuses régions de France. Ils témoignent d'un mode constructif qui fut largement répandu dans l'architecture du Moyen-Âge et de l'époque moderne, et dont le succès s'illustre aussi bien par la diversité des structures, des assemblages, des hourdis et des éléments de décors ornant les façades que par les multiples emplois de cette technique : édifices à usages agricoles, maisons polyvalentes urbaines, habitat sériel d'opérations de lotissement, résidences seigneuriales, églises, etc.

Cet ouvrage présente un état des connaissances sur la construction en pan de bois du XIII^e au XVI^e siècle en France, à travers une vingtaine de contributions qui s'appuient sur l'analyse des sources textuelles et iconographiques, des relevés d'archéologie du bâti, des datations dendrochronologies et



des observations architecturales. Elles s'intéressent aux techniques de charpenterie, à l'approvisionnement des bois d'œuvre, aux organes de circulation et de distribution des édifices ou encore aux relations structurelles avec les planchers, la charpente du comble et les parties maçonnées. Certaines analyses abordent la question des spécificités

stylistiques régionales et celle de l'évolution du pan de bois dans le paysage urbain à travers le traitement décoratif des façades, les réglementations municipales et les édits royaux.

NB : Clément Alix, auteur de ce livre est adhérent Maisons Paysannes dans le Loiret.

Pour commander le livre
Presses Universitaires François Rabelais
60 rue du Plat-d'Étain - B.P. 12050
37020 Tours Cedex 1 (France)
Tél.02 47 36 79 80
<http://pufr-editions.fr/>

Appel à candidature

Des archéologues du bâti du Moyen Âge et de la Renaissance, chercheurs au CNRS et à l'Université de Tours, sont à la recherche de terrains d'étude pour des étudiants en Master. Il s'agit plus particulièrement de l'étude de charpentes anciennes.

Si vous êtes propriétaire d'une maison dont la charpente est réputée ancienne et que vous acceptez que cette charpente soit dessinée et étudiée dans le cadre d'un mémoire de Master pour l'année 2014-2015, vous pouvez poser votre candidature par courrier ou par e-mail auprès d'Olivier Marlet :

oliviermarlet@gmail.com

Olivier Marlet

25 rue Carlotti - 37320 Esvres

La charpente doit être accessible, visible autant que possible et ne pas présenter de danger pour l'étudiant. Si vous êtes intéressé, vous pouvez éventuellement préciser les indices de datation dont vous disposez déjà (archives notariales, style architectural, etc.) et joindre quelques photos.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet appel à candidature, n'hésitez pas à joindre Olivier par e-mail ou par téléphone au 06 32 18 83 59.

Les archives

Chaque année nous organisons des stages de généalogie immobilière sous la direction de Mme Anne Debal-Morche et de Mme Girard. Je vous encourage vivement à les suivre pour vous familiariser avec ce monde merveilleux. Il vous permettra de rechercher l'histoire de votre maison comme celle de vos ancêtres. Il faut être un peu tenace et avoir l'âme d'un policier enquêteur. Vous n'épuiserez pas toutes les pistes mais vous finirez toujours par trouver avec beaucoup d'émotion plein de pépites. C'est un loisir gratuit et qui maintenant devient plus facile grâce à la magie d'internet. Nombre de départements sont pourvus d'archives en ligne. Ainsi maintenant vous avez accès en Indre-et-Loire au cadastre Napoléonien depuis votre ordinateur. De plus vous pouvez préparer de chez vous les cotes* du notaire pour en demander la lecture dans la salle des archives. Quel gain de temps !

** La cote : Pour lire un document, vous devez préciser sur un formulaire sa cote ; c'est à dire un ensemble de caractères (lettres, chiffres, signes) identifiant chaque article. Par exemple pour le notaire Trucmuche à tel endroit et à telle date sera 3E 55/102. Pour trouver la bonne cote, il faut simplement chercher dans un répertoire établi par les archives.*

Conseils d'un généalogiste amateur

Même si j'ai moins le temps qu'auparavant pour me rendre dans les salles de lecture des archives, celles-ci me manquent un peu. On peut trouver aussi bien sur ces ancêtres que sur sa maison. Si j'ai un conseil à donner pour ceux qui recherchent leurs ancêtres, c'est d'adhérer à l'association de généalogie dans le ou les départements où vivaient vos ascendants. En effet ne vous épuisez pas à rechercher tous vos ancêtres car le travail parfois difficile a été fait des dizaines de fois par des généalogistes sérieux. Là vous allez sans peine découvrir le nom de vos aïeux. Un fois le puzzle de vos ancêtres rétabli, mettez ce gain de temps à chercher plutôt dans les archives notariales pour reconstituer (partiellement) la vie quotidienne des personnes de votre arbre généalogique. En effet, autrefois, on allait chez le notaire pour un oui ou pour un non : vente d'une vache, bail d'apprentissage, bail de nourriture, bail de construction, prêt, inventaire, contrat de mariage, vente aux enchères, litiges, etc. Privilégiez les inventaires après décès en repérant la date de décès de votre aïeul. Ces actes sont souvent instructifs car la précision des actes est une véritable machine à remonter le temps à travers les actes cités avec les dates et les noms de notaires. Il faut regarder particulièrement les dettes actives et passives. Les dettes actives sont ce que certaines personnes devaient au défunt. Ainsi pour un de mes ancêtres maçon, j'ai pu retrouver tout son emploi du temps pendant un an car autrefois on ne faisait « des mémoires » (les factures) qu'une fois l'an. Ne pas négliger aussi le site Internet GénéaNet mais attention méfiez-vous de certains farfelus qui peuvent vous conduire à des erreurs. Il faut toujours croiser certaines informations en retournant à la source du document. Autre conseil il faut bien préparer et bien cibler la cote du document recherché avant de la demander en salle de lecture. Pour cela les archives en ligne comme

l'Indre-et-Loire sont appréciables car vous pouvez de votre ordinateur préparer tranquillement la cote d'archive sans la contrainte des horaires d'ouverture. Une fois que vous avez la pile de documents devant vous, ne vous découragez pas. Il faut lire le début du document et regarder les signatures. Fort heureusement nos ancêtres signaient lisiblement (celle-ci permettant assez souvent de deviner leur niveau d'instruction). Lorsque vous avez un acte notarié d'un de vos aïeux en main, ne cherchez pas à tout déchiffrer sinon vous ne pourrez pas examiner toute la pile des documents devant vous. Je vous conseille de les photographier (sans flash) pour mieux les comprendre chez vous sans redouter la sonnette qui annonce la fermeture trop vite de la salle de lecture. Dernier conseil soyez scrupuleux à noter ce que vous avez demandé et ce que vous avez remarqué dans les documents mais toujours en notant la cote. Voilà j'espère vous donner le virus qui vous fera souvent palpiter le cœur d'émotion.

Autre petit conseil : Lorsque vous consultez les actes notariés, vous pouvez être déconcerté par certains termes employés qui ne sont plus utilisés aujourd'hui. Devant cette difficulté, j'ai souvent trouvé la réponse dans le formidable Dictionnaire du Monde Rural, les mots du passé par Michel Lachiver. Editions Fayard. Je ne sais pas s'il est toujours disponible mais vous pouvez le consulter à la Bibliothèque des Archives d'Indre et Loire :

Quelques exemples :

un bugnoir : *sm* Au XV siècle, heurtoir de porte

chezal ou chezeau : *sm* habitation, terme tourangeau

chotier : *sm* Au XIV siècle, pierre d'évier d'une cuisine

chouillat : *sm* Dans le Centre, étoupe, le chanvre peigné de dernière qualité. La première qualité se nomme **plain**, le deuxième **gros**

escheveau : *sm* Au XVe siècle, poutre

esclop : *sm* Sabot, galoche : « l'isle des esclotz » Rabelais, V,27

fondis : *sm* 1/ Au XVI e siècle, mesure, grange 2/ Eboulement de terre, dit aussi cloche, qui se fait sous un édifice ou dans une carrière (on dit aussi fontis)

retors : *sm* 1/ le second tors donné au fil 2/ A Chinon, cerneau noir, pressé à part et dont l'huile est utilisée pour le graissage et

l'éclairage. 3/ En Anjou, vin de la troisième presse, très dur qui sert à la consommation de la maison

pluton : *sm* Nom d'une ancienne toile de lin et de coton qu'on fabriquait en Normandie

droguet : *sm* laine commune / Etoffe de bas prix, espèce de serge dont la chaîne était de chanvre ou de lin

préau : *sm* Pelouse bien verte, au Moyen Age / Petit pré, inusité.

Etc. etc. à consulter sans modération

François Côme

Visite – conseil Nos coups de cœur

A l'occasion de nos visites conseils, nous découvrons des choses étonnantes.

Voici deux exemples :

Une statue dans une chaîne d'angle



Ainsi dans le sud du département chez une de nos adhérentes, j'ai été émerveillé de découvrir une chaîne d'angle d'un four à pain avec une très belle statue.

Insolite, non !

Une cheminée datée



Photo prise par Jean Mercier chez un adhérent à Saint-Branches. C'est rare de voir une cheminée en brique ainsi datée de 1853 dans une petite pierre.

A remarquer aussi le couronnement qui peut servir comme exemple à des restaurations de

cheminées.

NB : Pour les visites conseils, nous sommes très sollicités et par moment nous avons du mal à faire face. Dans le tourbillon de nos activités, il est possible d'oublier des demandes. N'hésitez pas à nous relancer.

Comprendre l'évolution du bâti

Un exemple

En recherchant vous allez pouvoir peut être mieux comprendre l'évolution de votre bâti et donc mieux le restaurer.

Ainsi par exemple à Villaines-les-Rochers à l'endroit du rassemblement des journées troglo au mois de juin, il y a une maison avec quelques éléments intéressants mais qui pour autant n'engendre pas le coup de cœur immédiat.

Pourtant c'est une ancienne maison seigneuriale qui a été louée puis prêtée par la

famille de Biencourt à la commune de Villaines-les-Rochers afin d'en faire une école. Elle a ensuite abrité le musée de la vannerie. Par chance le régisseur du Château d'Azay-le-Rideau a dessiné en 1850 cette habitation appelée « La Grande Maison ». Comparez bien la photo actuelle et le dessin de 1850. Des modifications en moins de 100 ans qui altèrent un peu la beauté surtout à cause de la toiture qui a été abaissée. Voilà un exemple de ce que l'on peut parfois retrouver aux archives. Alors cherchez...



Il reste quelques beaux éléments

Notre première sortie de l'année 2014

O Vendredi 14 mars

Savoir et savoir-faire, l'intelligence de la main à Tours

Vous avez peut être vu dans l'émission des « Racines et des Ailes », le reportage sur l'atelier Offard créé par François Xavier Richard. Ce dernier a été récompensé en 2009 par le prix Eliane Bettencourt pour l'intelligence de sa main. Dans son atelier, il crée ou réédite des papiers peints anciens selon des techniques anciennes. Il travaille pour les plus grands décorateurs, les architectes ainsi que pour les grandes maisons de luxe (Hermès, Dior Chanel, etc.). On lui doit entre autres la chambre de Victor Hugo, la maison de George Sand à Nohant. Il travaille aussi pour les châteaux et le Musée des Arts Décoratifs car il est capable à partir d'un petit échantillon de refaire ou de créer un papier peint ancien. C'est unique en France et c'est à Tours.

L'après-midi sera consacré au patrimoine « pierre » de Tours dans le secteur sauvegardé avec un guide d'exception Joël Poisson* car il en avait à la fois la responsabilité technique et la mise en valeur. Ce dernier, compagnon du devoir vous fera connaître des endroits et des richesses de notre patrimoine tourangeau avec en plus des explications techniques. Là aussi nous verrons l'intelligence de la main et le savoir-faire. A ma demande, Joël m'a envoyé un petit texte intitulé : « Ravalement à Tours ».

L'une des plus importantes missions à notre époque est sans doute la préservation de notre patrimoine historique. Avec ses 117 hectares de superficie au centre de TOURS le secteur sauvegardé est l'un des plus vaste de France. Le ravalement fait partie de ces actions. Il est un des éléments fondamentaux de la découverte et de la connaissance du patrimoine. Le ravalement consiste à la remise en état de l'extérieur des immeubles, quels que soient les revêtements. Pierres, enduits, pans de bois. Les constructions anciennes à Tours n'utilisent que 2 types de pierres tendres et dures, à voir la réalisation des joints, différentes tailles réalisées : layées, égrisées, griffées, bouchardées, brossées.



**Joël Poisson, compagnon du devoir fait partie de notre équipe de spécialistes au sein de Maisons Paysannes de Touraine. A ce titre, il anime bénévolement nos stages de pierre de taille dont celui du 5 et 6 avril prochain chez Jean-Marie*

Mansion. Il a dirigé aussi les chantiers de formation des compagnons du devoir ainsi que des apprentis tailleurs de pierre.

- **11h00** Visite de l'atelier et du showroom Offard, fabricant de papier peint ancien.
- **12h30** Repas au Bistrot de la Tranchée, 103 avenue de la Tranchée, à côté du restaurant Barrier.
- **14 h30** Parcours à pied dans Tours secteur des Halles avec Joël Poisson. Rendez-vous devant l'entrée des Halles pour les égarés (côté rue des Halles).

Attention limité à 25 personnes

Tarifs :

- Visite sans repas : 10 € par personne (comprenant le droit d'entrée de l'atelier Offard).
 - Visite + repas Bistrot de la Tranchée : 35 € par personne (entrée, plat, dessert, vin, café)
- Inscription dans l'ordre d'arrivée des chèques libellés à l'ordre de MPT à envoyer à JF Elluin - 44 rue des Caves Fortes - 37190 Villaines-les-Rochers.

Informations pratiques pour cette journée

Nous vous conseillons de garer votre voiture au parking relais de la Tranchée. Pour une voiture et 4 passagers maximum le tarif sera de 3.10 € comprenant le parking pour le véhicule et 4 tickets de tram et bus valables pour toute la journée (plus avantageux qu'un ticket individuel à 1.40 € valable 1heure seulement).

Se rendre à pied à l'Atelier Offard 21 avenue Maginot au fond de l'impasse. Ensuite nous irons au Bistrot de la Tranchée. Après le repas nous prendrons le tram tous ensemble à la station mi-côte, pour descendre rue Nationale à l'intersection de la rue des Halles. Retour en fin d'après-midi en reprenant le tramway en sens inverse pour reprendre nos voitures.

Autres sorties 2014

27 avril : Sortie de printemps à Bréhémont.
18 mai : Spécial maisons de pays nord Touraine.
14 et 15 juin : Rando Troglo à Villaines-les-Rochers.
21 juin : Visites de maisons contemporaines organisées par Jean-Louis Delagarde (architecte).
12 octobre : Sortie d'automne vers Bridoré et Saint-Jean-Saint-Germain.

Sorties en préparation, dates à définir

- Les jardins avec Jean François Goudessenne.
- Avec les artisans de la Capeb sur leur chantier.
- L'art dans les troglos avec Laurent Rateau et Laurent Lissy.
- Ronsard et ses maisons.

Les stages

Les archives

● Généalogie Immobilière

à partir du cadastre
Vendredi 21 février 2014 à 14h15

● Généalogie Immobilière

à partir des archives notariales
Vendredi 21 Mars 2014 à 14h15
Les deux stages auront lieu au Centre des Archives Contemporaines, 41 rue Faraday à Chambray-lès-Tours (derrière le Castorama)
Limité à 6 personnes par stage
Tarif : 5 € par personne/stage
10 € non adhérents

● La couleur dans la maison

Samedi 15 Mars 2014 à 10 heures
Exposé et conseils par Audrey Vidal de l'Ecole d'Avignon, dans son magasin 45 rue Michel Colombe à Tours. Cette spécialiste, adhérente de Maisons Paysannes vous donnera des conseils pratiques :
- Comment marier les couleurs
- Comment choisir ses pigments, sa chaux
Inscriptions : Directement au magasin Color Rore au 02.47.61.23.92
ou par mail : 37@colorare.fr
Tarif : 4 € par personne, chèque libellé à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine

● Pierre de taille

5 et 6 avril 2014
Apprendre à couper et poser des pierres de taille à Saint-Laurent-de-Lin chez Jean-Marie Mansion - RdV à 9h30 à la Croix Cousin (suivre fléchage pancarte MPT)
Pour ce stage Jean-Marie Mansion sera entouré par Joël Poisson, Compagnon du Devoir et Etienne Dubray, tailleur de pierre. Si vous ne souhaitez pas participer à ce stage, rien ne vous empêche de passer les voir pour leur poser des questions. Avoir 3 spécialistes sur un même lieu pendant 2 jours, c'est une occasion unique. Ne manquez pas d'aller à leur rencontre.
Tarif: 20 € par pers que ce soit, 1 ou 2 jours
30 € non adhérent (si place disponible)

● Utilisation du chanvre dans le bâtiment : dalle, enduits, banchage pour l'isolation.

Samedi 22 mars: (chez Christophe Chartin)
● Maçonnerie moellons et enduits traditionnels chaux, terre.
Samedi 12 avril: (chez Christophe Chartin)
Pour les 2 stages : Rdv à 9h30 au 48, rue des Maurusseaux à Villaines-les-Rochers
Tarifs 20 €

● Conférence sur la thermie des bâtiments anciens

Samedi matin 22 février 2014 à 10h30 (Même lieu que notre assemblée générale)
Conférence sur la thermie des bâtiments anciens : isolation et chauffage. Le casse-tête moderne. Par Jean-Pierre Bany et Jean-Louis Delagarde suivi d'un échange avec la salle. Nous pourrions poursuivre la discussion au restaurant « Au Comptoir des Halles » 5 place Gaston Pailhou (tél.02.47.38.68.49) mais chacun en fera son affaire personnelle pour réserver.

Pour tous les stages inscription à réception du chèque libellé à l'ordre de MPT à adresser au trésorier Jean-François Elluin, 44 rue des Caves Fortes 37190 Villaines-Les-Rochers
Tél:02.47.45.38.27
mail : jfa.elluin@wanadoo.fr

NB : pour des raisons pratiques, le trésorier ne vous accusera pas réception de vos inscriptions tant pour les stages que pour les sorties; ni pas par voie postale ni par mail sauf dans le cas d'un problème (comme la limitation du nombre de personnes ou autre).